

MA DOMBES

Le journal de votre Communauté de Communes

À l'intérieur :
un guide du tri
à détacher !

Le Projet de Territoire validé

TRAVAUX P. 10
Les grands chantiers
de la CCD

ÉVÉNEMENT P. 17
Découvrez la
Carpiflette !

TOURISME P. 19
Des randonnées à
faire en Dombes

N° 7 / Février 2022

 **LA DOMBES**
communauté de communes

**Isabelle DUBOIS**

Présidente de la Communauté de
Communes de la Dombes

Une nouvelle année commence. La précédente s'est achevée avec la validation du Projet de Territoire en conseil communautaire, le 9 décembre dernier. Un acte fort pour notre Communauté de Communes. Trois axes le composent.

D'abord l'environnement et la transition écologique. Un important travail a été engagé en faveur de la préservation de la biodiversité dombiste, de la gestion de la ressource en eau et dans le domaine des énergies renouvelables. Nous sommes par exemple engagés dans l'adhésion à la convention de Ramsar, un traité international de préservation des zones humides. La Communauté de Communes de la Dombes a également participé au financement pour la création de la SEM Léa (Les énergies de l'Ain), une société composée principalement d'acteurs publics afin d'engager encore davantage le département de l'Ain sur la voie des énergies renouvelables. Deuxième axe de notre Projet de Territoire, l'économie. Développer notre économie, c'est permettre aux habitants de travailler plus proche de chez eux et donc gagner en qualité de vie. Nous avons, par exemple, lancé une vaste étude pour déterminer les communes dans lesquelles il est possible d'agrandir les zones d'activités. Pour valoriser notre commerce local et nos artisans, nous développons les chèques cadeaux de la Dombes. Achetés par des entreprises pour leurs salariés ou par des particuliers pour faire plaisir, ces chèques ne peuvent être dépensés que dans les commerces, prestataires de service et artisans du territoire.

Enfin, le troisième axe, les services aux habitants. Citons par exemple, le déploiement de France Services qui apporte une aide administrative à toute personne en difficulté. Le CLIC, qui assiste dans leurs démarches, les adultes âgés de plus de 65 ans et leurs familles. Les conseillers numériques, qui se rendront dans les communes pour accompagner les habitants dans l'apprentissage du numérique. Nous finançons également les permanences d'une intervenante sociale en gendarmerie pour apporter aide et conseils aux victimes de violences intra-familiales. Du côté de la jeunesse, nous construisons une crèche à Neuville-les-Dames, l'ancienne étant obsolète. Nous développons également le service commun Enfance-Jeunesse.

L'année 2021 nous a permis de poser les bases de notre travail. 2022 verra les projets se consolider. Avec, comme dénominateur commun pour l'ensemble de nos actions, le bien-vivre en Dombes.

Sommaire

LE PROJET DE TERRITOIRE

P. 5

Découvrez les grands axes du Projet

PROJETS

P. 10 et 11

Les travaux menés par la CCD

SERVICE AUX HABITANTS

P. 13

L'AVEMA vous accompagne

DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 15

Un verger planté à Valeins

DANS NOS COMMUNES

P. 18

L'actualité des communes du territoire

Des remarques ? Des questions ?

Contactez-nous !

04 28 36 12 12

communication@ccdombes.fr

Où suivez-nous sur

Facebook

Twitter

Instagram

LinkedIn

**Mag Dombes, le magazine de la
Communauté de Communes de la Dombes**
Numéro 7 - Février 2022

ISSN 2609 - 9683

- Directrice de la publication :
Isabelle DUBOIS
- Direction de la rédaction :
Emilie FLEURY
- Rédaction, conception et mise en page :
service communication
- Photographies : service communication,
Dombes Tourisme, Maurice Benmergui
- Impression : Multitude,
Châtillon-sur-Chalaronne
Imprimerie labellisée Imprim'Vert

Bibliothèque

Succès pour Bien-être en Dombes



Les bibliothèques de la Dombes proposaient, cet automne, leur deuxième festival thématique. Après Polar en Dombes en 2019, le thème portait sur le Bien-être. Ce festival, qui s'est déroulé du 27 septembre au 23 octobre 2021, a réuni 13 bibliothèques de la Dombes. Le projet était conçu pour mettre en valeur les bibliothèques et médiathèques du territoire, en

permettant au public de découvrir ces lieux. Pour cela, 46 animations gratuites étaient proposées, pour tous les âges. Plus de 700 personnes y ont participé. L'occasion également d'installer les carrés de tricot réalisés par de nombreux bénévoles pour décorer le mobilier des bibliothèques et leur environnement. Bravo à elles pour cette réussite.

Urbanisme

Vers la dématérialisation des demandes

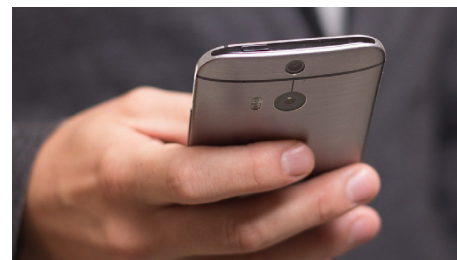
Depuis le 1er janvier 2022, chaque usager peut désormais déposer ses demandes d'urbanisme en ligne. Pour cela, le SIEA a récemment installé un portail, intitulé « SVE » et accessible aux habitants de la Communauté de Communes de la Dombes. A partir de ce portail, chaque administré peut déposer son dossier en toute sécurité. Pour cela, il suffit de se rendre sur <https://portail.siea-sig.fr/sve/>. Il faut ensuite sélectionner sa commune et créer son compte personnel.

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches.



En bref...

L'actualité de la CCD à portée de main...



Désormais, retrouvez toutes les informations pratiques de votre intercommunalité directement sur votre téléphone portable. Pour cela, il suffit de télécharger l'application mobile Illiwap ou Panneau Pocket. Ces applications, entièrement gratuites pour les habitants, ne nécessitent pas de création de compte.

... et sur LinkedIn

Déjà présente sur plusieurs réseaux sociaux, la CCD vient de créer un compte LinkedIn. Objectif : toucher davantage le public économique et professionnel que sur les autres réseaux. N'hésitez pas à nous suivre !

Isabelle Dubois reçue à l'Elysée



La Présidente de la CCD a été reçue le 17 novembre dernier à l'Élysée. Accompagnée d'élus aindinois, Isabelle Dubois a répondu à l'invitation du Président de la République dans le cadre du Salon des Maires. L'occasion d'évoquer avec lui, en quelques mots, les problématiques de la Dombes.

Interview

4 questions à... Frédéric Bernard, co-président du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est un organe indépendant mis en place par la CCD. Rencontre avec l'un de ses co-présidents, Frédéric Bernard.

Pouvez-vous vous présenter ?

Comme les autres membres du CDD, je suis un citoyen de la Dombes. J'ai 42 ans et j'habite Mionnay avec ma femme et mes deux fils. Je suis consultant-formateur webmarketing et numérique.

Qu'est-ce que le Conseil de Développement ?

Le Conseil de Développement (CDD) de la Dombes est composé de citoyens bénévoles provenant de tous horizons et résidant sur la Communauté de Communes. Aucun d'entre nous ne porte de mandat politique. Le CDD remplit une mission consultative auprès des élus. C'est un lieu d'expression et de dialogue entre les membres.

Au sein des différentes commissions, ils expriment leurs idées, les mettent

en débat et imaginent des projets au profit du territoire et de ses habitants. Le CDD permet de construire collectivement des avis et faire des propositions aux élu(e)s.

Comment est organisé le CDD ?

Pour faciliter les discussions, nous avons créé plusieurs commissions thématiques :

- Tourisme (raisonné) et Identité Dombiste
- Alimentation / Circuits Courts
- Gestion de l'eau / Pisciculture / Agriculture
- Animation du territoire / Communication de proximité
- Transition écologique
- Économie et Emploi
- Mobilités en Dombes / Aménagement du territoire

Parmi nos premiers projets concrets, nous avons co-organisé le 7 octobre dernier, une conférence publique sur la transition écologique à Saint-André-de-Corcy.



Est-il toujours possible de s'inscrire ?

Il est bien-sûr possible de participer aux travaux du CDD. Si des personnes veulent nous rejoindre, il suffit d'envoyer un email à contact@enc-cdd-dombes.org ; nous les recontacterons avec plaisir.

Culture

Clap de fin pour la Ronde des Mots

La 19^e édition de la Ronde des Mots en Dombes s'est achevée le 12 décembre dernier. Six compagnies se

sont succédé, dans six communes du territoire pour proposer un programme jeune public. Car, contrairement à la

précédente édition, écourtée en raison de la pandémie, celle-ci a pu avoir lieu en totalité.

Les spectateurs ont pu assister notamment au tournage mouvementé du film Robin des Bois, aux arnaques de deux bonimenteurs, à une comédie policière menée par

des marionnettes muppets, à une rencontre poétique au milieu d'un rêve...

Certes, comme dans tous les lieux de culture, la fréquentation est légèrement en baisse. Toutefois, la Ronde des Mots a pu compter sur un public d'habitues, ainsi que sur des familles de riverains curieuses de découvrir un spectacle proche de chez elles. Un grand merci aux spectateurs pour leur fidélité à l'événement. Rendez-vous l'année prochaine pour fêter le 20^e anniversaire de la Ronde des Mots en Dombes.



LE PROJET DE TERRITOIRE

REPÈRES

1ER JANVIER 2017

Création de la Communauté de Communes de la Dombes, avec 36 communes

16 JUILLET 2020

Election d'un nouvel exécutif. Isabelle Dubois est élue Présidente.

2020 - 2021

Travail en commissions, en bureau exécutif, en séminaires et avec les services de la CCD pour définir les enjeux du Projet de Territoire.

9 DÉCEMBRE 2021

Vote du Projet de Territoire en Conseil communautaire et présentation au Conseil de Développement le lendemain.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Définit le projet commun du territoire sur le long terme

Affirme les orientations stratégiques de la collectivité

Rassemble les acteurs du territoire

Le projet de territoire est la feuille de route de l'intercommunalité

Donne du sens à l'action communautaire

Sert de référence à l'action intercommunale

Liste des actions menées pour le développement du territoire

AXE 1

UN TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Organiser une gestion durable et concertée de la ressource en eau
- Développer un mix énergétique renouvelable
- Développer l'usage partagé des véhicules
- Créer un pôle alimentation territorial
- Tendre vers un territoire zéro déchet

18 objectifs, 74 actions

AXE 2

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE, INTÉGRÉE ET INNOVANTE

- Diversifier les outils d'information et de communication
- Créer une identité économique territoriale connue et reconnue
- Valoriser le territoire, créer un sentiment d'appartenance
- Développer l'offre touristique
- Préserver le cadre de vie et encourager la rénovation urbaine

12 objectifs, 33 actions

AXE 3

LE SERVICE AUX HABITANTS

- Créer une dynamique de cohésion territoriale
- Promouvoir les services de proximité
- Accompagner la population dans sa diversité
- Conduire une politique familiale forte et reconnue
- Promouvoir les actions et les initiatives locales

15 objectifs, 49 actions

Vos droits

Une question sur votre logement ? Des juristes vous informent gratuitement !

Il est souvent compliqué de comprendre les règles applicables en matière de location, accession à

la propriété, copropriété, droit de la propriété... Pour mieux appréhender ces problématiques des juristes spécialisés en droit immobilier vous conseillent gratuitement. Un service proposé par l'ADIL de l'Ain, l'Agence départementale d'information sur le logement. Cet établissement a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat. N'hésitez pas à les contacter !
Contact : 04.74.21.82.77
ou adil@adil01.fr



Hôtel d'entreprises

Des locaux disponibles à la location

En 2019, la Communauté de Communes de la Dombes, inaugurait un hôtel d'entreprises sur le Parc d'Activité Chalaronne Centre à Châtillon-sur-Chalaronne. Cet hôtel d'entreprises a pour vocation de favoriser l'accueil de nouvelles entreprises, en proposant une offre immobilière pour permettre le démarrage de nouvelles activités, et des conditions favorables pour l'installation de jeunes entreprises en création ou développement.

Sur les 5 cellules existantes, 2 sont aujourd'hui disponibles à la location au travers de beaux précaires (2 ans + 1 année maximum)

- Local n°1 avec une superficie totale de 285 m² dont 223 m² d'atelier

grande hauteur sous plafond, 18m² de bureau, 34 m² de mezzanine le reste en sanitaires et local technique.

- Local n°2 avec une superficie totale de 182 m² dont 120 m² d'atelier grande hauteur sous plafond, 18m² de bureau, 34 m² de mezzanine le reste en sanitaires et local technique.

Pour toute information contactez le service développement économique à économie@ccdombes.fr

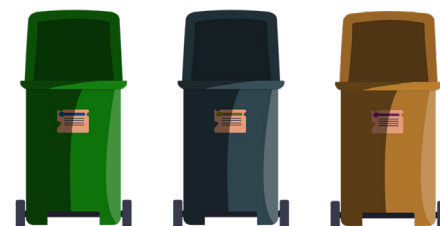


En bref

Désengagement de l'Etat : la CCD s'inquiète

Une nouvelle preuve du désengagement des services de l'Etat en direction du monde rural. Le centre d'examen du permis de conduire de Châtillon-sur-Chalaronne a fermé ses portes. La Présidente de la Communauté de Communes, Isabelle Dubois, a écrit à la Préfète de l'Ain pour lui demander de revenir sur sa décision. Une lettre signée par les 36 maires de l'intercommunalité. Sans succès. Dans un courrier, la Préfecture réaffirme sa position d'installer le centre d'examen du permis de conduire dans l'agglomération burgienne. Encore un service qui s'éloigne des habitants du territoire. Une position que regrette amèrement les élus dombistes...

Un annuaire des solutions locales pour la gestion des déchets



Tous les organisateurs d'événements le savent. La gestion des déchets sur une manifestation peut rapidement tourner au casse-tête. Pour leur faciliter le travail, Organom a mis en ligne un annuaire des solutions locales. Cet annuaire recense, par commune, l'offre de service proposée pour mieux trier et réduire les déchets lors des différents événements culturels, sportifs...

Plus d'infos sur <https://www.organom.fr/eco-evenements/accompagnement>

Interventions scolaires

Déchets : quand la prévention passe par les enfants

Réduire nos déchets devient une réelle nécessité. Les problématiques liées à leur gestion et leur traitement ne sont plus à démontrer. Pour sensibiliser les enfants, les citoyens de demain, à ces questions, la Communauté de Com-

munes propose depuis plusieurs années des animations dans les écoles. Cette année, 32 classes bénéficieront d'ateliers animés par Ariane Berger, ambassadrice du tri. « J'anime deux ateliers par classe, explique-t-elle.

Leur durée varie entre une et deux heures en fonction de l'âge des enfants ». Parmi les thèmes abordés : le tri, le recyclage, la prévention des déchets, la protection de la nature ou encore le développement durable.



Tri des déchets

Collecte en porte-à-porte : pensez au bac jaune !

Pour une partie du territoire, la collecte des déchets recyclables s'effectue en porte-à-porte. Des sacs jaunes sont disponibles auprès de votre mairie.

Sachez toutefois que la Communauté de Communes vend, à tarif préférentiel, des bacs jaunes. Les bacs ont l'avantage d'utiliser moins de plastique, car les déchets sont à jeter en vrac à l'intérieur. Ils évitent également de la manutention pour les agents de collecte qui n'ont plus à soulever les sacs jaunes afin de les jeter dans le camion de collecte.

Un travail est en cours pour harmoniser le mode de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire. Cette harmonisation devrait avoir lieu dans les prochains mois.



Redevance incitative

Prochaine facture en février

Deux factures sont éditées chaque année pour le paiement de la redevance incitative. La première devait être envoyée en juillet, pour une période de facturation allant de janvier à juin. La seconde, en janvier pour l'autre moitié de l'année. Or, en raison d'un changement de logiciel, la première facture a été éditée en retard. Pour compenser ce décalage, la seconde facture de l'année 2021 vous sera envoyée courant février 2022.

En Dombes, tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} décembre 2021, l'ensemble des emballages en plastique ou petits emballages en métal sont à mettre dans la poubelle de tri. Un changement qui facilite le geste de tri et permet de réduire de façon significative le volume de nos poubelles. Vous trouverez au centre de ce journal un guide du tri pour mieux comprendre les nouvelles consignes valables sur notre territoire.

Ramassage du tri sélectif : pas de changement (pour le moment)

Les consignes de tri viennent de changer, mais le mode de collecte de ces déchets n'a pas été modifié. Sur le territoire, une partie des habitants dispose d'un ramassage en porte-à-porte. La collecte s'effectue alors via des bacs ou des sacs jaunes. Sur les autres communes, des points d'apport volontaire (ou points tri) sont installés. Le mode de ramassage des déchets recyclables sera harmonisé dans les prochains mois, sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Nous vous tiendrons informés lorsque les travaux préalables à cette mise en place seront terminés.

PAED

Des vestiges préhistoriques découverts à Mionnay

Comme avant tous travaux d'aménagement et de construction, des sondages archéologiques ont été menés sur le futur Parc d'Activités Economiques de la Dombes, à Mionnay. Des recherches qui ont apporté leur lot de surprises ...

Il y a quelques mois, en amont du démarrage des travaux du futur Parc d'Activités, pas moins de 28 hectares ont été sondés, 409 tranchées réalisées. Et les recherches ont été riches avec la découverte de vestiges témoignant d'une occupation longue et continue du site, depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine.

Parmi les artefacts (objets extraits lors de fouilles archéologiques) découverts sur le site, certains remontent au Paléolithique moyen, soit une période allant de - 350 000 ans à - 45 000 ans avant le présent. Une découverte unique sur le plateau de la Dombes selon la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).



Toutefois les découvertes les plus nombreuses datent de l'Antiquité avec une occupation du site dès le I^{er} siècle après J.-C.

Comme les prémices de la future destination du site qui deviendra un Parc d'Activités, des traces d'une occupation artisanale liée au travail du métal ont également été décelées et peut-être même d'habitation. Le lieu aurait été fréquenté jusqu'au XVIII^e siècle.

Les procédés de fouilles

Une fouille minutieuse débutera au

cours des prochains mois. Près de 11 hectares de terrain seront analysés afin de déceler toute trace d'occupation antérieure. La fouille des structures les plus modernes sera mécanisée, alors que les structures complexes et anciennes feront l'objet d'une fouille manuelle. Des prélèvements seront réalisés en vue de la réalisation de datation radiocarbone. Coût prévisionnel des fouilles : environ 3,2 millions d'euros, financés par l'aménageur du Parc d'Activités, la société GLB Aménagement.

Les premiers permis de construire déposés



En 2022, le PAED (Parc d'Activités Economiques de la Dombes) commencera à sortir de terre, à Mionnay. Un début des travaux, certes retardé par les fouilles archéologiques notamment (lire ci-dessus), mais qui n'empêche pas les demandes d'autorisations administratives d'avancer. Un permis de construire a déjà été accepté, quatre autres

demandes ont été déposées et sont en cours d'instruction. L'un d'eux concerne le Mionnay Park, un ensemble de bâtiments destinés à recevoir des activités, bureaux et services, en location ou en accession. Un projet d'hôtel-restaurant en entrée de parc est également à l'étude, mais aucun permis n'a pour le moment été déposé.

Eco'Dombes

Les bons d'achats solidaires ont fait 1000 heureux !

Pour sa deuxième édition, l'opération Eco'Dombes a encore fait des heureux. Mille habitants de la Dombes ont reçu, directement dans leur boîte aux lettres, 50 euros en bons d'achats solidaires. Ce chéquier est utilisable auprès des commerces, artisans, restaurants, prestataires de services de la Dombes. De quoi donner un coup de pouce aux Dombistes avant les fêtes de fin d'année.

Eco'Dombes, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit d'un grand jeu concours organisé du 15 octobre au

30 novembre 2021 sur la plateforme achetezendombes.fr. Après inscription, les candidats étaient sélectionnés pour participer au tirage au sort du 2 décembre.

Une large opération de communication avait été mise en place : articles de presse, panneaux lumineux, affiches, flyers remis par les commerçants, publications sur le site internet, les réseaux sociaux, les applications mobiles, ...



Eco'Dombes

Soutenir l'économie locale avec les chèques cadeaux de la Dombes

Plus de 110 partenaires acceptent les chèques cadeaux de la Dombes comme moyen de paiement. Et ce nombre augmente chaque mois. Commercialisés depuis la fin 2020, les chèques cadeaux de la Dombes s'adressent aux professionnels, comme aux particuliers. D'ailleurs, de nombreux Dombistes les ont préférés cette année aux autres chèques nationaux bien connus.

Ces chèques cadeaux ont plusieurs particularités. Ils ne sont utilisables que sur le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes, par des commerces, artisans, restaurants, prestataires de services partenaires. La Communauté de Communes ne prend aucun frais d'adhésion, ni cotisation. Du côté des professionnels, les chèques cadeaux ont été achetés par de nombreuses entreprises ou

collectivités en cadeaux de fin d'année pour leurs salariés. D'autres occasions peuvent également faire l'objet d'une dotation pour les employés comme une naissance ou une adoption, un mariage ou un départ en retraite... Retrouvez toutes les informations concernant les chèques cadeaux de la Dombes sur : www.achetezendombes.fr



Neuville-les-Dames

Nouvelle crèche : le projet validé

Le projet a été validé le 16 septembre dernier en Conseil communautaire. Il est le fruit d'un long processus de concertation avec les utilisateurs, les partenaires institutionnels, l'architecte et la Communauté de Communes. Des discussions ont permis de construire ensemble un projet adapté aux besoins du territoire, tout en respectant les impératifs imposés par les futurs utilisateurs du bâtiment. Désormais, le permis de construire est en cours d'instruction. L'heure est au dépôt des dossiers de subvention.

Le début de l'année 2022 sera consacré à la consultation des entreprises et à la préparation du chantier. Chantier qui devrait débuter en mai 2022 pour durer environ 12 mois.

Un projet à hautes ambitions environnementales

C'était un souhait des élus. Faire de ce bâtiment une référence en matière d'ambitions environnementales. Le bâtiment vise des performances

thermiques élevées et une empreinte carbone réduite. Un défi relevé par le cabinet d'architecture Barillot, retenu pour ce chantier. Le choix s'est donc porté sur une structure en bois avec des bottes de paille en remplissage. Les murs seront protégés à l'extérieur avec un enduit traditionnel ou par un bardage bois selon les pans. Le chauffage sera produit par une pompe à chaleur, alimentée notamment par une production photovoltaïque. L'eau de pluie sera également récupérée.

La nouvelle crèche de Neuville-les-Dames sera située au centre du village, à proximité de l'école et de la bibliothèque. Les plans du futur bâtiment sont simples et sobres afin d'atteindre les objectifs environnementaux du projet. Les

architectes se sont appuyés sur la haie bocagère en limite de terrain pour orienter le bâtiment. Celle-ci participera ainsi à la protection solaire du bâtiment et du jardin. La haie sera même prolongée afin de participer à la tranquillité des espaces de vie des enfants et d'inscrire la future crèche dans le paysage naturel et rural de la commune.

Concrètement le projet comporte un bâtiment de 470 m², répartis en plusieurs espaces : accueil, activités, animation, personnel, technique. Il permettra d'accueillir les enfants de 0 à 6 ans et leur famille dans des conditions optimales. Coût prévisionnel des travaux : 1 300 000 € TTC.



Chalamont

Maison de santé : les travaux bientôt terminés

Le chantier est dans les temps. Il sera même terminé dans les prochaines semaines. La CCD effectue actuellement des travaux d'extension de la Maison de santé située à Chalamont. Le cabinet dentaire s'agrandit. Le projet comprend la création de quatre cabinets, d'un lieu de stockage, d'une salle de radiologie, d'une salle de stérilisation et d'un bloc opératoire dentaire. Le montant prévisionnel des travaux est évalué à 335 000 euros HT.



Châtillon-sur-Chalaronne

La nouvelle déchèterie se dévoile

Le projet a été validé lors du Conseil communautaire du 25 novembre dernier. Dans quelques mois, une nouvelle déchèterie ouvrira sur la commune de Châtillon-sur-Chalaronne. Plus grande et plus sécurisée, elle permettra d'absorber les flux de déchets qui ne cessent d'augmenter.

Ce projet d'envergure comprend la démolition de la déchèterie actuelle et la dépollution du site, ainsi que la construction d'un nouvel équipement sur le Parc d'Activités Chalaronne Centre. Les plans validés prévoient une déchèterie dite classique avec des quais comprenant des aires de dépôts des déchets, une zone pour les points d'apports volontaires, un



local gardien et enfin une zone pour le service collecte des déchets de la Communauté de Communes.

Après un concours de maîtrise d'œuvre, le projet réalisé par l'entreprise lyonnaise Tekhnê Architecture a été

retenu. Le planning prévisionnel des travaux prévoit une mise en service du site début 2023. Le coût total du projet (démolition, dépollution, construction de la déchèterie et de la recyclerie) est estimé à 3,56 millions d'euros HT.

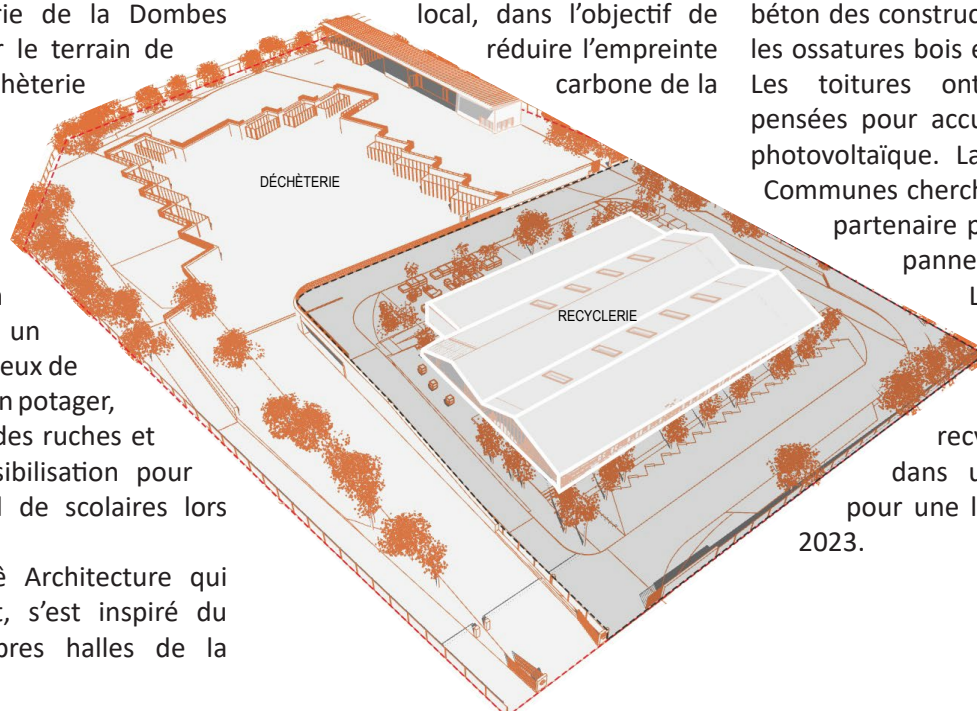
Bientôt une recyclerie sur le territoire

Favoriser l'économie circulaire est l'un des objectifs du Projet de Territoire. La future recyclerie de la Dombes sera construite sur le terrain de la nouvelle déchèterie à Châtillon-sur-Chalaronne.

Le bâtiment comprend un espace atelier, pour remettre en état les objets, un espace vente, des lieux de stockage, ainsi qu'un potager, des composteurs, des ruches et une salle de sensibilisation pour permettre l'accueil de scolaires lors d'ateliers.

Le cabinet Tekhnê Architecture qui a pensé le projet, s'est inspiré du modèle des célèbres halles de la

commune. Ainsi, la structure sera principalement conçue en bois massif local, dans l'objectif de réduire l'empreinte carbone de la



construction. La terre issue des déblais du site sera également utilisée dans le béton des constructions, pour remplir les ossatures bois et dans les enduits. Les toitures ont également été pensées pour accueillir une centrale photovoltaïque. La Communauté de Communes cherche actuellement un partenaire pour les équiper en panneaux.

La priorité étant la construction de la déchèterie, les travaux de la recyclerie débuteront dans un second temps, pour une livraison prévue fin 2023.

Relais Petite Enfance

Plus de 200 personnes participent à la journée de prévention des accidents domestiques



Présence d'une maison géante, d'une psychomotricienne, de la ludothèque. Des ateliers animés par des assistantes maternelles... Les Relais Petite Enfance de la Dombes avaient pensé à tout en préparant cette journée du 20 novembre. Une journée dédiée à la parentalité sur le thème de la

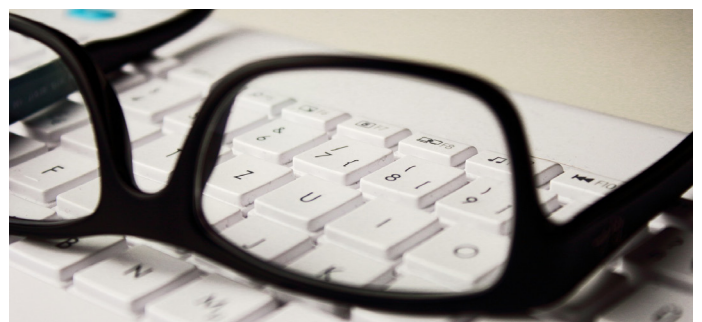
prévention des accidents domestiques. L'occasion également de mettre en lien les familles avec les professionnel(le)s de la petite enfance en milieu rural. Plus de 200 personnes ont répondu présentes. Un beau succès pour cette première édition.

Conseillers numériques

Réduire la fracture numérique

Le numérique prend une place croissante dans notre société. Pourtant, de nombreuses personnes en restent éloignées, rencontrant ainsi de plus en plus de difficultés dans les démarches quotidiennes. La dématérialisation des services publics, accélérée par la crise sanitaire, a pour conséquence auprès des plus fragiles ou des personnes éloignées du numérique, de réduire l'accessibilité aux droits. Avec le soutien financier du Plan France Relance, deux conseillers

numériques viennent d'être recrutés au sein de la CCD. Ils auront pour mission de réduire la fracture numérique en accompagnant les habitants, notamment par le biais d'ateliers d'initiation au numérique. Les dates des permanences seront communiquées ultérieurement.



Jeunesse

Des interventions scolaires pour sensibiliser aux économies d'énergie



Le Conseil communautaire a décidé d'adhérer au programme WATTY, proposé par la société Eco CO2. Ce programme vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie. Une soixantaine de classes bénéficieront de trois interventions d'une heure environ d'ici juin 2023. Les deux premières heures porteront sur les économies d'énergie, alors que la dernière abordera les questions d'économie d'eau, un enjeu fort sur le territoire de la Dombes.

Le programme WATTY est financé à plus de 70% via les certificats d'économies d'énergie. Un budget de 10 000 euros a été voté par le Conseil communautaire pour le reste à charge. Les communes et les écoles n'auront, quant à elles, rien à déboursier.

Accompagnement

Victime d'agressions ou de violences ? L'AVEMA vous accompagne

La Communauté de Communes de la Dombes devient partenaire de l'AVEMA afin de déployer un intervenant social en gendarmerie sur le territoire. Un budget de 3 000 euros a été voté en conseil communautaire. L'AVEMA a pour mission d'écouter et d'accompagner les personnes victimes d'agressions, de vols, de violences, d'escroqueries, d'accidents de la circulation, d'agressions sexuelles. L'intervenant social informera les victimes et leurs familles sur les différentes procédures d'indemnisation, les aidera dans la constitution des dossiers. Il restera

à la disposition des victimes tout au long des procédures, les orientera vers les professionnels compétents et leur apportera un soutien psychologique et moral.

Dès janvier 2022, cet intervenant assurera des permanences deux fois par mois dans les locaux de la CCD à Châtillon-sur-Chalaronne ou dans le local du CCAS à la mairie de Villars-les-Dombes. Les entretiens ont lieu avec ou sans rendez-vous.

Plus d'informations sur notre site (www.ccdombes.fr) ou directement auprès de Mme Cortinovis au 07.48.88.07.59.

Dates des permanences de l'AVEMA

- Permanences à Châtillon-sur-Chalaronne :
 - Vendredi 28 janvier 2022
 - Vendredi 25 février 2022
 - Vendredi 25 mars 2022
 - Vendredi 22 avril 2022
 - Vendredi 27 mai 2022
 - Vendredi 24 juin 2022
- Permanences à Villars-les-Dombes :
 - Jeudi 27 janvier 2022
 - Jeudi 24 février 2022
 - Jeudi 24 mars 2022
 - Jeudi 28 avril 2022
 - Jeudi 26 mai 2022
 - Jeudi 23 juin 2022

France Services

Des permanences sur l'ensemble du territoire

France services se déplace au plus près de chez vous. En plus des permanences à Châtillon-sur-Chalaronne, d'autres sont assurées chaque jour dans différentes communes du territoire.

- Mardi de 9 h à 12 h : Saint-Paul-de-Varax
- Mardi de 13 h 45 à 16 h 45 : Neuville-les-Dames
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h : Villars-les-Dombes
- Jeudi de 9h à 12h : Saint-Trivier-sur-Moignans
- Jeudi de 13h30 à 16h30 : Espace de Vie Sociale de Saint-André-de-Corcy
- Vendredi de 9h30 à 12h30 : Saint-Nizier-le-Désert
- Vendredi de 14h à 17h : Châtillon-la-Palud

L'accueil s'effectue sur rendez-vous à prendre en appelant au 06 15 89 10 95

ou en adressant un courriel à l'adresse contactmsap@ccdombes.fr.

France services vous offre un soutien personnalisé dans vos démarches administratives. Les agents d'accueil sont formés pour apporter une aide concernant l'emploi, la santé, les

prestations sociales, le logement, la retraite...

Des postes informatiques avec une connexion internet sont également mis à disposition gratuitement à Châtillon-sur-Chalaronne.



Enfance Jeunesse

Le Service Commun nouveau est arrivé !

Auparavant réservé aux seules communes utilisatrices des interventions sport et musique dans les écoles, le service commun s'ouvre à l'ensemble des communes de la CCD. Appelez-le désormais le Service Commun Enfance Jeunesse. Côté interventions sport et musique dans les écoles, rien ne change. Elles resteront financées par les seules communes utilisatrices. En revanche, grâce aux financements apportés par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et par la CCD, les actions et la coordination Enfance Jeunesse seront déployées sur l'ensemble des 36 communes.



Animation

Un BAFA citoyen pour les jeunes du territoire

BAFA
citoyen
DEVEZ ANIMATEURS
d'accueils de loisirs et de séjours de vacances

Reste à charge pour la
formation complète : 200 €

Pour :

Les 17 - 29 ans résidant sur le territoire.

Conditions :

- être recruté par une structure partenaire (CV et lettre de motivation)
- s'engager sur toutes les étapes du parcours
- participer à l'animation d'un événement local

Les structures Enfance Jeunesse du territoire proposent désormais un BAFA citoyen. L'objectif est de faciliter l'accès à ce brevet aux jeunes et de les fédérer autour d'un projet commun. Pour y participer, il faut d'abord postuler auprès de l'une des structures partenaires (CV et lettre de motivation). Le service commun Enfance Jeunesse participe financièrement à ce BAFA. Plus de renseignements à enfancejeunesse@ccdombes.fr ou 04 74 61 96 86

Sport

Du sport ? Oui, le mercredi !

Chaque semaine, les enfants se retrouvent aux mercredis sportifs organisés en partenariat avec le Centre Social Mosaique et le Pôle Enfance de Marlieux. Jusqu'à présent les séances se déroulaient à Chalamont, mais déménageront au city stade de Marlieux à partir du 2 mars. Les séances sont gratuites et débutent à 14h00 pour les enfants de plus de 6 ans et à 15h00 pour les plus jeunes. Il suffit de s'inscrire au préalable auprès d'une des deux structures partenaires. Les mercredis sportifs sont encadrés par un éducateur sportif du service commun Enfance Jeunesse de la CCD.



Des vacances...sportives !

Le service commun Enfance Jeunesse propose des séances de sport gratuites et sans inscription pendant les vacances scolaires. Ces animations ont lieu tour-à-tour sur les différentes communes du territoire. Des séances destinées aux 10-17 ans et encadrées par un éducateur sportif. Pour les vacances d'hiver, rendez-vous les 14, 15 et 16 février à Châtillon-sur-Chalaronne (gymnase Pierre Hyvernât) et les 17 et 18 février à Relevant. Renseignements auprès du Centre Social La Passerelle : 04 74 55 30 90

Agriculture

Un verger planté à Valeins

Elus et agents de la Communauté de Communes ont usé de la pelle et de la pioche. Le 17 décembre dernier, ils ont planté les 99 arbres qui formeront un verger en bordure de l'étang Prêle à Valeins. Pommes, poires, abricots, pêches, figues, prunes et bientôt kiwis pousseront sur cette parcelle.

Ce verger permettra d'approvisionner des cantines scolaires aux alentours. Une idée qui a émergé du Plan alimentaire intercommunal. L'objectif



étant de valoriser le mieux-manger pour nos enfants, en favorisant notamment les circuits courts.



Cette plateforme agricole expérimentale accueille déjà des tests pilotés par un groupe d'agriculteurs pour réfléchir aux productions de demain dans le contexte du changement climatique. Des cultures qui doivent être économiquement viables et sans, ou avec peu, de produits phytosanitaires.

Participez à la gestion du verger

Un appel à candidature est lancé pour la gestion du verger à Valeins. Association locale, agriculteurs, collectif de citoyens... tout est envisageable. L'objectif est de finaliser le site, de prévoir et d'effectuer les opérations d'entretien et de valoriser les fruits. Des formations seront organisées pour les participants.

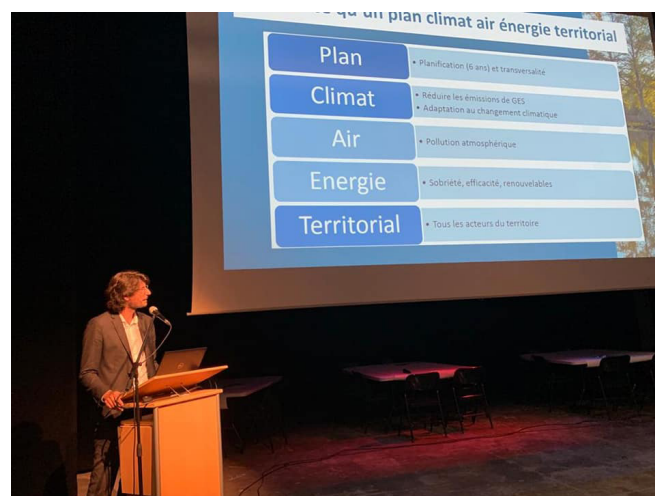
Conférence

La transition écologique au coeur des discussions

La première du cycle s'est déroulée le 7 octobre dernier à Saint-André-de-Corcy. Cette conférence sur le thème « Le climat de la planète à la Dombes », était organisée par la CCD et animée de façon participative par le Conseil de Développement. Plus de 70 personnes ont répondu présentes.

Les différentes interventions avaient pour point commun d'appréhender les enjeux écologiques du territoire dombiste. Les participants ont notamment pris connaissance du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et assisté à une conférence d'Isabelle Roussel présentant l'impact du réchauffement climatique en Dombes.

Des prochaines conférences sont prévues sur les thèmes des déchets, de l'alimentation, de l'agriculture, de l'eau et des énergies renouvelables.



RAMSAR

Faire de la Dombes une zone de renommée internationale

La Communauté de Communes de la Dombes est actuellement candidate à une labellisation RAMSAR. La Convention RAMSAR vise à mettre en valeur les zones humides d'importance internationale. Son objectif est la préservation de ces zones. Actuellement 52 sites Ramsar sont répertoriés en France, soit 3,7 millions d'hectares, en métropole et en outre-mer. La candidature de la Dombes vise à faire connaître le territoire sur la scène nationale et internationale. Isabelle Dubois était présente en novembre dernier au séminaire de la Convention RAMSAR pour réaffirmer la volonté de la Dombes d'être labellisée site RAMSAR.



Pisciculture

La Maison de la Pisciculture est ouverte

La Dombes, première région piscicole de France, a désormais sa Maison de la Pisciculture. Installée dans les anciens locaux de la Communauté de Communes à Chalamont, elle regroupe l'APPED, l'Adapra et le syndicat des étangs de la Dombes. Un signe fort pour la filière dont l'objectif est de gagner en visibilité.

Ces trois structures complémentaires ont des missions différentes. L'Association de Promotion du Poisson des Etangs de la Dombes (APPED) gère la marque "Poissons de Dombes" et coordonne les acteurs de la filière. L'Adapra s'occupe plutôt de la diffusion des connaissances auprès de ces mêmes acteurs. Enfin, le syndicat des étangs de la Dombes travaille sur la gestion des étangs, en définissant les bonnes pratiques et en luttant contre les espèces invasives.

SPANC

Une aide pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement obsolètes

Le Conseil départemental de l'Ain propose une aide financière pour réhabiliter les systèmes d'assainissement obsolètes antérieurs à 1996. Cette aide peut atteindre 2 000 € par dispositif réhabilité, sans condition de ressources. Pour y accéder, le SPANC (service public de l'assainissement non collectif) de

la Dombes formulera une demande groupée en mars 2022. Si vous êtes intéressés par la réhabilitation de votre système de traitement, merci de prendre rapidement contact avec le SPANC (04.74.98.48.65). Les réponses sont attendues avant la fin du mois de février 2022.

La Maison de la Pisciculture dispose également d'un showroom où il est possible de retrouver des produits à base de carpe (notamment les fameuses rillettes), mais également des objets en cuir de carpe (porteclés, bijoux et même baskets !).

Maison de la Pisciculture : 2 Grande Rue 01320 Chalamont.



PAT

Concours d'innovation culinaire : et la gagnante est...

Sabrina Bouchard pour la *Carpiflette* ! La cheffe du restaurant scolaire de Perrex a remporté, le 1^{er} décembre dernier le premier prix du concours d'innovation culinaire "La carpe dans tous ses états". Ce concours était organisé dans le cadre du Projet Alimentaire Interterritorial (PAiT) Dombes Saône.

Le mercredi 1^{er} décembre, le jury composé d'élus, de professionnels de la filière, mais également d'élèves de primaire et de collège, a dégusté huit plats à base de carpe. Pour être retenus, ces plats devaient plaire aux petits et aux grands, mais surtout être reproductibles en restauration collective. La délibération a été longue. Les huit plats proposés étant d'une grande qualité, les jurés ont eu des difficultés à les départager. C'est finalement Sabrina Bouchard qui remporte le chèque de 3 000 euros promis au gagnant. Elle devance Dominique Coiffard du Parc des Oiseaux et sa *Brandade de la Dombes*. Le coup de coeur du jury a été remporté par Christophe Roncier de Mecs Clair Matin pour le *Parfait de carpe de Dombes et son gratin de cardon au bleu de Gex*. Enfin, le prix du jeune en formation a été décerné à Antoine Piot de Grenouilles et Délices pour le *Gratin de Carpelloni*.



La Carpiflette

Recette :

1. Epluchez les pommes de terre et coupez-les en cubes.
2. Faites les cuire dans un grand volume d'eau salée.
3. Emincez un oignon. Faites-le dorer dans une poêle huilée.
4. Préchauffez votre four à 180°C.
5. Coupez la carpe fumée en dés.
6. Arrêtez la cuisson des pommes de terre lorsqu'elles sont juste cuites. Egouttez-les.
7. Dans un plat à gratin, déposez la moitié des pommes de terre.
8. Ajoutez les oignons dorés, puis la carpe fumée.
9. Recouvrez avec le reste des pommes de terre.
10. Coupez le reblochon en 4 et déposez-le sur le gratin, croûte vers le haut.
11. Arrosez de crème fleurette.
12. Enfournes pour 20-25 minutes.
13. Servez avec une salade verte.

Pour 4 personnes :

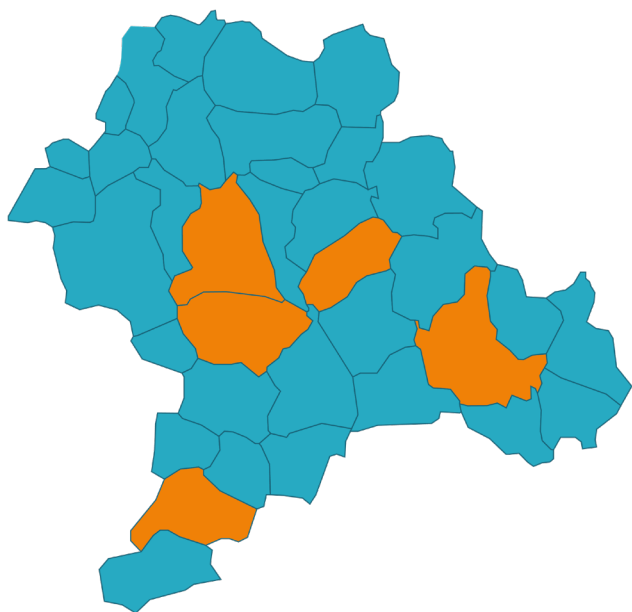
- 1 kg de pommes de terre
- 1 reblochon
- 2 oignons
- 200 g de carpe fumée
- 200 ml de crème fleurette

Les jeunes Sandranais sont dynamiques !

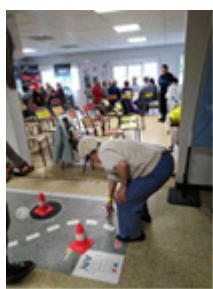


Le groupe « jeunes de Sandrans » a organisé deux événements au cours de l'automne. Ils se sont d'abord réunis pour décorer à la craie le parking du village, le

parvis de la mairie et le trottoir menant à l'école. Ils ont ensuite organisé « Nettoyons Sandrans », en collaboration avec l'opération Nettoyons la nature. Les Jeunes avaient invité tous les habitants du village à participer à l'opération. Une trentaine de personnes a répondu à leur invitation. Equipés de chasubles et de gants, tous sont partis à la chasse aux déchets (mégots, câbles électriques, sacs plastique, verre, cannettes, masques...).



Saint-André-de-Corcy : des ateliers sécurité routière pour les seniors



Code de la route, sensibilisation à la consommation d'alcool, à la prise de médicaments, fatigue, réflexes... Autant de thèmes abordés au cours d'ateliers de sécurité routière. Des ateliers destinés aux seniors de Saint-André-de-Corcy et animés par la police municipale. Une quarantaine de participants ont répondu présents.

Marlieux : des chantiers d'envergure ont démarré

La commune de Marlieux a lancé plusieurs chantiers de rénovation. D'abord le bâtiment communal situé face à l'église. Ce bâtiment, datant du début du 19^{ème} siècle, servit, en 1853, d'école de filles tenue par les religieuses de Saint Joseph et devint, en 1875, une salle d'"asile" destinée à soigner les "nécessiteux". Plus récemment, il a été transformé en appartements destinés à la location. Une rénovation importante est en cours et sera suivie de la reconstruction du bâtiment incendié en septembre 2020. Autre chantier, la rénovation et la modernisation de la salle des fêtes. Fin des travaux en mai 2022.



Bouligneux : sécurisation du circuit de randonnée

Le circuit de randonnée de Bouligneux est désormais plus sécurisé. Un cheminement piétonnier a été créé à l'entrée sud du village. Réalisé dans le cadre du plan de relance Etat / Région (subvention de 20% chacun), il a coûté 46 000 euros. Déjà très apprécié des randonneurs, ce cheminement permet de profiter du circuit des étangs Bozonnière en toute sécurité.



Chalamont : le groupe scolaire s'agrandit



L'école actuelle devait être agrandie et modernisée. Le restaurant scolaire devait être rénové et sa capacité d'accueil augmentée.

La commune de Chalamont a lancé un important chantier d'extension de son groupe scolaire. De nouvelles salles de classe verront le jour, ainsi que de nouveaux sanitaires. Les cours de récréation seront réaménagés. Les travaux ont commencé il y a quelques mois déjà et devraient durer deux ans. Un chantier complexe puisque la scolarité des enfants se poursuit en parallèle des travaux.

Vivre l'hiver avec Dombes Tourisme



L'évasion de Physalis

Le jeu d'énigmes à Châtillon-sur-Chalaronne

Aidez Physalis à sortir de la cité médiévale et à partir vers sa destinée !
2h30 de jeu à vivre en famille avec des enfants à partir de 8 ans.

Votre mission est simple : en parcourant la cité à la recherche d'indices, vous trouverez le code qui ouvre les portes de la ville.

Ainsi, la jeune Physalis pourra, grâce à vous, réaliser son rêve et partir avec son idole Philibert Commerson, vivre sa propre aventure.

Pour accomplir cette mission, il vous suffit de vous procurer le jeu en vente à l'Office de Tourisme (10€). Un seul sac par famille est nécessaire. À vous d'être joueur, agile, observateur et ingénieux pour savourer pleinement cette aventure !

Ce jeu peut se faire toute l'année, à n'importe quelle heure et n'importe quel jour, en une ou plusieurs fois.

Bon plan : prévoir une pause pique-nique ou goûter pendant votre aventure.



Les circuits pédestres

Dombes Tourisme travaille actuellement sur 7 nouveaux circuits sur les communes de Châtillon-sur-Chalaronne, de Marlieux, de Sulignat, de St André-de-Corcy et de Condeissiat.

Au printemps, ce ne seront pas moins de 19 balades qui devraient être balisées et accessibles sur la Communauté de Communes de la Dombes.

Venez vous procurer les fiches balades à l'Office de Tourisme !



Les pêches d'étangs

Dombes Tourisme vous propose de découvrir cette tradition dombiste en assistant à une pêche d'étang commentée.

Une expérience unique et **privilegiée** (nombre de places limitées).

Pour tout savoir sur les pêches d'étangs et réserver votre visite, RDV sur notre site internet (rubrique Billetterie) !

Attention, la tenue de ces pêches est soumise aux conditions climatiques, les dates peuvent être modifiées ou annulées.

Pour être informé des animations à venir, abonnez-vous à notre newsletter et consultez régulièrement l'agenda de notre site internet !



Crédits photos : Daniel Gillet, Michael Zeifelder, AurélPhotog, Claire Curt, Pixabay

www.dombes-tourisme.com





Que représente cette photo ?

Prise sur un étang à Monthieux, cette photo montre une expérience actuellement menée par les agents du service Natura 2000 de la Communauté de Communes de la Dombes. L'objectif est de démontrer et d'observer les dégâts causés par le ragondin sur la biodiversité dombiste.

Comment comprendre cette photo ? Il s'agit d'un exclos. Le ragondin ne peut pas pénétrer à l'intérieur. La flore s'y développe à nouveau. A l'extérieur, le ragondin fait ses ravages. La flore est quasi inexistante et, avec elle, toute la biodiversité associée. Cette photo est d'autant plus parlante que l'exclos n'a été installé qu'au printemps dernier. Preuve que la nature sait reprendre le dessus lorsqu'elle n'est plus sous pression.

Une opération financée par la Région, le Département et le propriétaire de l'étang.

Infos pratiques

Accueil :

Téléphone :
04 28 36 12 12

Site internet :
www.ccdombes.fr

Adresse électronique :
contact@ccdombes.fr

Adresse :
**100, avenue Foch
01400 Châtillon-sur-Chalaronne**

Horaires :
**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00**

Service Déchets :

Téléphone :
04 28 36 12 12

Site internet :
www.mon servicedechets.com

Adresse électronique :
service.dechets@ccdombes.fr

CLIC de la Dombes :

Téléphone :
04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55

Adresse électronique :
clic@ccdombes.fr

Horaires :
**Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00**

France services :



Téléphone :
04 74 55 98 23

Site internet :
www.ccdombes.fr

Adresse électronique :
msap@ccdombes.fr

Adresse :
**100, avenue Foch
01400 Châtillon-sur-Chalaronne**

Horaires :
**Lundi : 9h-12h / 13h30-19h
Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h30 /
13h45-17h (sur rendez-vous)
Vendredi : 8h30-12h30 /
14h-17h (sur rendez-vous)**